L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 6 AOUT 1876. [illegible] Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. DIMANCHE MATIN, 6 AOUT.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS,
SAMUEL J. TILDEN,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT,
THOS. A. HENDRICKS,
DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE,
GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS,
D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR,
HONORABLE L. A. WILTZ,
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL,
H. N. OGDEN,
D'ORLÉANS.

POUR SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
W. A. STRONG,
DE WINN.

POUR AUDITEUR,
ALLEN JUMEL,
D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
R. M. LUSHER,
D'ORLÉANS.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Par M. W. Newman, au No. 62 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 32 de la rue des Magasins—marchandises sèches, lingerie, couvertures, "lotions", etc.

LA LETTRE D'ACCEPTATION DE SAM. J. TILDEN.

Après avoir lu la lettre par laquelle Sam. J. Tilden déclare accepter la candidature présidentielle qui lui a été offerte par la Convention nationale démocrate, on reste convaincu que le citoyen éminent choisi par la démocratie est un homme d'Etat, profondément versé dans la connaissance des affaires du pays et à la hauteur de la tâche qu'il veut bien accepter.

La critique des administrations passées est faite en quelques lignes, et de main de maître. Les résultats qu'il groupe en peu de chiffres lui permettent d'affirmer, sans démonstration, que la dépression dans toutes les branches de commerce et d'industrie est la conséquence d'une absorption gouvernementale excessive des ressources du pays, que la fausse politique du gouvernement a produit une déperdition de capital si considérable depuis 1865 qu'elle ne pouvait qu'aboutir à un désastre universel. Comment en douter quand les chiffres officiels constatent que les taxes fédérales des onze dernières années unies aux taxes locales, s'élèvent au chiffre colossal de sept mille cinq cents millions de dollars ($7,500,000,000 ou 37 milliards et demi de francs.)

Après avoir exposé l'effet de cette extravagance dans l'administration, Tilden lance des exclamations qui trouveront certainement de l'écho dans tout le pays.

"Il n'est pas dans nos moyens d'accepter la politique coûteuse et ruineuse de la majorité radicale du Congrès. Il n'est pas dans nos moyens d'accepter cette politique envers le Sud. Il n'est pas dans nos moyens d'accepter la magnifique et oppressive centralisation en laquelle on a transformé notre gouvernement. Il n'est pas dans nos moyens de supporter le superbe taux actuel de la taxation."

Dans ces négations n'y a-t-il pas là tout un programme de réforme? Cette réforme, dit Tilden, trouvera des résistances à chaque pas, mais il faudra en presser la réalisation avec persistance, et il signale un moyen d'avoir raison du mauvais vouloir d'une des chambres par la division des lois d'allocations.

Le passage de la lettre qui a trait au Sud est court mais expressif. M. Tilden n'ignore pas les griefs de cette section accablée non seulement par les "effets ordinaires d'une administration ignorante et improbe, mais encore, par l'émission d'une énorme quantité de Bons frauduleux, dont les maigres produits ont été gaspillés ou volés, et dont l'*existence* est une honte publique tendant à la banqueroute ou à la répudiation." Répétant les promesses du programme de St-Louis, M. Tilden s'engage à protéger tous les citoyens sans distinction dans leurs droits politiques et personnels.

Il est difficile de résumer toute la partie de la lettre relative à la question monétaire. Son auteur a pris grand soin d'éviter tout ce qui pouvait porter ombrage à la fraction du parti démocrate qui est opposée à une contraction trop subite de la circulation. Les explications sont donc restreintes à des généralités. Il est plus explicite dans sa critique de la politique financière qui a abouti à la loi impuissante et inefficace du 14 janvier 1875.

M. Tilden accepte la nécessité exprimée par le programme de St. Louis de préparer progressivement le pays par des mesures sages à une reprise des paiements en espèces, et il indique les économies, les retranchements dans les dépenses et l'amélioration du crédit comme des moyens pratiques et sûrs d'atteindre le résultat désiré.

Sur la question de la réforme du service civil, le candidat démocrate avait beau jeu. Que veulent, en effet, MM. Grant et Hayes, avec leur prétendue réforme du service civil? Simplement le maintien et l'inamovibilité de l'armée de fonctionnaires créée par Grant.

Le tableau suivant du nombre des employés fédéraux indique la proportion de l'accroissement annuel de cette armée.

En 1859	44,527
En 1861	46,949
En 1863	47,375
En 1865	53,167
En 1867	56,113
En 1871	57,905
En 1873	86,669
En 1875	94,119

Ainsi, Grant depuis qu'il est Président, a ajouté 37,000 fonctionnaires et employés nouveaux à ceux qui existaient déjà. Et que sont ces fonctionnaires? Non les serviteurs du peuple, mais les instruments d'un parti. Une lèpre, dit M. Tilden! Et la réforme consisterait à maintenir à perpétuité cette horde dévorante!

M. Tilden entend autrement la réforme; il s'explique sur les mesures qu'il croit convenables et pour dissiper tout doutes en ce qui le concerne, il déclare qu'aucune réforme du service civil ne sera complète tant qu'un amendement constitutionnel n'aura pas déclaré le Président des Etats-Unis inéligible pour un second terme.

La conclusion de la lettre est conçue en termes simples et convenables. M. Tilden mettra au service du pays, pour l'exécution des volontés du peuple, l'expérience qu'il a acquise dans ses efforts comme gouverneur pour réaliser les réformes jugées nécessaires.

Ce qu'il a réussi à faire en une année et demie permet de juger de ce qu'il fera dans les quatre années de son terme présidentiel!

☞ Occasion spéciale en marchandises blanches chez Danziger.

La discussion sur la loi universitaire au Sénat.—Le télégraphe nous a appris que le Sénat français avait rejeté le projet de loi présenté par le ministère et qui modifiait la loi adoptée l'année dernière, qui rendait au gouverneur le privilège exclusif de conférer les grades universitaires. Nos journaux français nous apportent le compte-rendu des débats qui ont précédé ce vote.

La discussion a commencé le 19 au sénat par un discours de M. Challemel-Lacour contre les conclusions de la commission et en faveur du projet de loi. M. Wallon a défendu au contraire le jury mixte, pour les examens des élèves des universités libres. Le lendemain la discussion a continué. Mgr Dupanloup et M. Jules Simon ont pris la parole.

Ayant déjà publié l'année dernière les principaux discours prononcés avant l'adoption de la loi actuelle, nous croyons inutile de reproduire les derniers débats, les arguments invoqués ayant été les mêmes et la loi étant maintenue.

Il y a eu, cependant, quelque chose de nouveau dans cette discussion, c'est l'argument de fait et d'équité tiré de la création des facultés libres après l'adoption de la loi de 1875.

Mgr. Dupanloup a fait observer qu'il y a des droits créés par la précédente loi et qu'on ne saurait, sans injustice, détruire tous ces droits qui ont été exercés légalement et qui ont donné naissance à des engagements loyalement contractés. De grosses dépenses ont été faites. Tout ce que les inspecteurs de l'Université ont exigé a été exécuté.

Enfin, les universités catholiques croyaient pouvoir jouir des sacrifices faits, et voilà que tout à coup on vient dire que rien ne compte plus.

Voyons, messieurs, dit l'orateur, je vous pose cette simple question; est-ce que vous traiteriez comme on veut nous traiter un fabricant de papiers peints ou de caoutchouc?

Non! on n'oserait pas déposséder de cette façon la plus vulgaire entreprise industrielle; et parce qu'il n'y a surtout que des intérêts moraux à sauvegarder, parce qu'on n'est en face que des pères des enfants, vous tromperiez leur confiance.

Et ce serait la loi qui serait complice de cela? Vous ne ferez pas cela, messieurs. Les honnêtes gens ne font pas de telles choses; ce serait une véritable faillite législative.

L'orateur dit que les universités catholiques ne pourraient pas vivre sans la collation des grades, et c'est en quoi consiste l'injustice énorme, effroyable du projet.

La réponse de M. Jules Simon sur ce point a été assez faible.

La discussion a continué le lendemain.

LA ROUTE PAN HANDLE AND PENNSYLVANIA.

Cette route n'a pas de pareille dans notre pays; c'est dans son genre une merveille. Aussi tout le monde, même ceux qui n'ont jamais voyagé, la connaît-il. De Cincinnati, de St-Louis ou de Chicago à New-York, la route offre aux voyageurs des avantages que nul ne songe à contester et qui lui ont acquis une légitime renommée. Les trains circulent avec une plus grande rapidité que ceux des autres chemins, quoique la sécurité y soit plus complète que partout ailleurs, à cause du système télégraphique qui relie toutes les stations. Les rails sont tous en acier et la voie est pavée d'un bout à l'autre, de sorte que les convois n'y soulèvent pas de poussière. Le chemin traverse un pays où les points de vue abondent et où des passages variés se déroulent sans cesse aux yeux des voyageurs. Il est certain qu'il n'y a rien de semblable dans ce pays à l'Est du Colorado; de Cincinnati à New-York c'est un enchantement perpétuel. Il n'y a qu'un changement de train, et ce changement a lieu au dépôt même du Pan Handle, à sept heures et demie du matin. En partant de la Nouvelle Orléans le soir, les voyageurs arrivent à New-York à 10 heures 20 minutes du matin, au lieu d'y débarquer, comme autrefois, au milieu de la nuit.

☞ Occasions spéciales en marchandises noires chez Danziger.

LA ROUTE DE LOUISVILLE.

L'année dernière, pendant la saison des voyages, la préférence a été donnée par tout le monde à la route de Louisville. On la prenait pour se rendre aux Chûtes du Niagara, à Baltimore, à Philadelphie, à New York et à Boston. Il est facile de comprendre pourquoi les voyageurs choisissaient cette voie; c'est qu'elle offre des avantages inappréciables. Le paysage est admirable, ce qui est un plaisir pour les yeux et une occupation pour l'esprit. En second lieu, le chemin est merveilleusement construit; les rails sont très forts et reposent sur un excellent pavage qui supprime, pour ainsi dire, la poussière, ce fléau des railroads; les voitures ne laissent rien à désirer sous le triple rapport de la propreté, de l'élégance et du comfort; les buffets sur la route sont de premier ordre. Voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer la vogue et la popularité de la route dont il s'agit. Les correspondances (connections) s'y font en outre avec une incroyable exactitude, et l'on sait que c'est là un point capital. Tous les trains sont pourvus de Pullman Palace Cars où l'on peut s'assurer ses places en s'adressant au capitaine Joseph H. Smith, agent général pour le Sud, au coin des rues Camp et Commune.

Swan Guard.—Ce club politique nouvellement organisé est sorti en procession hier, pour la première fois, et, après avoir parcouru les principales rues de la ville, s'est arrêté devant nos bureaux pour nous sérénader.

Nos remerciements lui sont dûs pour son attention à notre égard et nos félicitations sur la bonne tenue de ses membres ainsi que sur leur uniforme qui, nous dit-on, lui a été fourni par la maison J. H. Martinstein.

Aux votants du sixième ward.—On nous prie d'informer les votants du sixième ward qu'un meeting aura lieu mardi prochain, dans la soirée, à l'angle des rues Tremé et Bayou, à l'effet d'organiser un club auxiliaire. Parmi ceux qui ont pris l'initiative et qui s'occupent énergiquement de cette organisation sont le colonel John Glyn, Jr., MM. M. Musson, Wm. Bell et autres messieurs bien connus. Dans notre numéro de mardi, nous donnerons l'heure exacte à laquelle aura lieu ce meeting.

Marchandises sèches.—Profitez d'une rare occasion.—MM. Pepin et Broussard, procèdent en ce moment à leur inventaire, offrent, au-dessous du prix coûtant, un magnifique assortiment d'articles d'été. Que les familles qui ont encore des emplettes à faire profitent de cette dernière semaine pour visiter les magasins du No 158, rue du Canal; elles y trouveront en marchandises de blanc, toiles, ou cotonnades, françaises ou américaines, tous les articles dont elles peuvent avoir besoin et cela aux conditions les plus avantageuses. Ne laissez pas échapper l'occasion.

Une nouvelle.—M. Durieu, le propriétaire du Magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne, qui a quitté la Nouvelle-Orléans le 12 juin dernier, ne perd pas son temps. Nous apprenons qu'après avoir livré de nombreuses commandes dans les plus grandes fabriques des Etats-Unis, il s'est embarqué à bord du paquebot Pereire et qu'aussitôt arrivé en France il s'est occupé activement d'étudier le genre de la fabrication française.

Avec l'énergie qu'il a toujours su déployer M. Durieu, il est certain qu'il y aura, cet hiver, un changement très favorable dans le commerce de chaussures à la Nouvelle-Orléans.

☞ Occasion spéciale en bonneterie chez Danziger.

Champagne Roederer.—On trouve le vrai [illegible] Roederer, chez J. B. [illegible] & [illegible], rue de [illegible] et rue Royale, ainsi que des [illegible] de [illegible] et des [illegible] de première qualité, [illegible] débarquement du [illegible].

Représentation théâtrale.—Une représentation théâtrale suivie d'une soirée, aura lieu le samedi, 19 de ce mois, à la Baie St-Louis, au profit de l'église de l'endroit, desservie par le Rév. Père Leduc. Nos remerciements sont dus à M. Willie Jaquet pour l'invitation d'y assister qu'il nous a transmise. Le programme de ce spectacle comprend une comédie de Jules Moineaux, *Les Deux Sourds*, et plusieurs chansonnettes.

☞ Mr. W. Croner de la maison B. & W. Croner, est parti hier, pour New-York, où il se propose de visiter les principaux marchés de marchandises sèches, et d'y faire d'importants achats pour l'automne et l'hiver prochain. Pendant son absence Mr. James Elder est chargé de la gestion de la maison.

☞ Occasion spéciale en gants chez Danziger.

ASSURANCE SUR LA VIE.

La vie a une valeur sur laquelle on peut aussi bien fonder une assurance que sur aucune propriété. La valeur du chef d'une famille qui est en même temps son soutien et son protecteur est réelle et considérable et comme la mort de ce chef mettrait fin à ce soutien et à cette protection, il est de l'intérêt de la famille d'avoir une garantie contre cet événement.

Tout individu, dans quelque situation d'existence que la Providence l'ait placé, de travail, d'argent ou d'industrie, représente une valeur et il est prudent de se précautionner contre la perte d'une telle valeur. C'est à cela que pourvoit une assurance sur la vie et cette assurance continue à fournir aux besoins de la famille comme si son protecteur et son soutien vivait encore.

Si quelqu'un possède une maison valant $10,000, donnant un loyer de 1000 par an, il a grand soin de tenir la maison assurée pour son revenu afin de se protéger lui et sa famille contre la perte de ce revenu. Si la maison assurée pour $10,000 est détruite par le feu, la compagnie d'assurance fournit la somme par laquelle la maison peut être reconstruite et le revenu sauvé.

Un homme, chef de famille, gagne annuellement $1000 avec son travail ou son habileté. Ce gain peut être regardé comme le 10 pour cent d'un capital de $10,000 placé. Si cet homme meurt, l'intelligence qui gagnait $1000 est totalement perdue pour la famille; mais si sa vie est assurée pour $10,000, cela laisse à sa famille, bien que privée de lui, une somme d'argent qui continue à la soutenir, et en addition à cela, le parent qui s'éteint a la consolation de savoir que ceux qui dépendent de lui ne resteront pas sans ressources.

Ainsi n'est-il pas sage et prudent que chaque personne ayant des obligations de famille fasse profiter sa famille des bienfaits d'une assurance sur la vie?

Il y a près d'un demi-siècle que le système des assurances sur la vie se pratique dans notre pays, et ces bienfaits ont été pleinement appréciés par des milliers de veuves et d'orphelins qui, sans cela, seraient restés sans ressource et dépendant des charités du monde.

Lecteur, si ta vie n'est pas assurée ne perds pas une minute pour effectuer une assurance. Prends une police au bureau de la "Louisiana Equitable Life Insurance Company," qui est sous la direction de nos propres concitoyens, dont la liste nominale peut se voir dans une autre colonne.

Service rapide et inodore.—Tous les citoyens de notre ville ont admiré ces élégantes voitures qui traversent nos rues comme une flèche et se sont demandés comment on pouvait arriver à exécuter aussi rapidement et aussi discrètement à toute heure du jour ou de nuit un service qui était autrefois une nuisance pour tout le quartier où il se faisait. Aujourd'hui rien de semblable, les passants se demandent si ces tonneaux renferment du vin ou de la bière; ils savent par ouï-dire et non par leur odorat ce qu'il y trouve, et nous dispenseront de le leur dire.

Nous espérons que les propriétaires apprécieront cette amélioration et donneront leur clientèle à la New Orleans Excavating Company.

Bijouterie, orfèvrerie, etc.—Nous signalons à l'attention de nos lecteurs une annonce de la maison A. Bonnet & Cie, établie au No 65 de la rue Royale. Cette maison, ainsi que porte l'annonce, possède un vaste et riche assortiment de bijouterie et d'orfèvrerie de tout genre. MM. Wm. Frantz et H. Opitz qui font partie de la maison comme associés, sont d'habiles ouvriers qui pendant nombre d'années, ont travaillé dans les ateliers de la maison A. B. Griswold. Nous recommandons ces messieurs au patronage du public.

Une vente d'excellents pianos.—Cette vente a toujours lieu au grand magasin de Mr Louis Grunewald, rue Baronne, du No 14 au No 22 inclusivement, à quelques pas de la rue du Canal. Mr Grunewald est l'agent des plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique et ses vastes relations lui permettent de céder ses meilleurs pianos à des prix comparativement très modiques. Il donne, en outre, pour les payements des facilités vraiment extraordinaires. Voyez l'annonce.

—Un cocher de fiacre se présente l'autre jour chez le duc de V.... et demande à entrer à son service.

Le duc lui adresse quelques questions.

—Moi, répond le cocher, n'y a pas de roses à qui je ne fasse faire leurs trois lieues à l'heure!

—Eh! bien, mon ami, lui dit le duc du ton le plus bienveillant, nous en recauserons.... dès que j'aurai des roses dans mes écuries!

Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.

MARIAGES.

Louis Kadell, à Mlle Aline Crouere. Marcellus Dunamec, à Mlle Alice Hartman. Michael L. Dowling, à Mlle [illegible]. Louis E. Melchior, à Mlle Charlotte Schwiller. H. Knechard, à Mlle W. Schenck. John Fathers, à Mlle Veuve Marie-Louise Lee.

DÉCÈS.

Un enfant de 7 ans, de C. W. Gilley. Marie O'Hara, 67 ans, Irlande. Dame Antonia Julie Dubrari, 61 ans, Portugal. Dame Martha McDermott, 40 ans, Irlande. Geo. Albert G. Carter, 47 ans. Ambroise Gaubert, 45 ans, Louisiane. Dame Susan E. Thomas, 36 ans. Jane Shawver, 27 ans, épouse d'Alfred Leblanc. Bernard Hentschel, 15 ans, Hanovre. Mark B. Gillie, 30 ans. Richard Pritchard, 41 ans, Nlle-Orléans. Sarah Ann Fitzgerald, épouse du capitaine J. Kennerson, 72 ans. Daniel Glynn, 16 ans. Samuel Bell, 76 ans, Irlande. Catherine Maney, épouse de J. Maney, Irlande. T. J. C. [illegible]. Mary Jane Flood, 13 ans et 4 mois, Nlle-Orléans. Deux enfants jumeaux, fille et garçon de [illegible] de Hcet. A. Laquebuhl. Un enfant de 3 mois, du capitaine A. Meynier. Un enfant de Emile Bovet. Un enfant d'un mois et demi, de F. Graham. Alice, fille de veuve Wm. H. [illegible].

Bureau du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association [illegible] — [illegible] Orléans, [illegible] août 1876.—Avis est donné [illegible]

[illegible] B. W. YOUNG, Secrétaire. 6 août—ad 12

☞ L'assemblée [illegible] de l'Association [illegible] [illegible] J. O. NIXON, Jr. [illegible]

[illegible] de Vigilance [illegible] Fire Company No 2 [illegible]

[illegible] CHS. E. BARRY, [illegible] 4 août—4 f

[illegible] FELIX MICHEL, Président. [illegible]

[illegible] de J. H. AUGUSTIN, [illegible] [illegible]

Entrepôt de Tapis. Au No 17 de la rue de Chartres [illegible]

BARGAINS PLUS GRANDS QUE JAMAIS, CETTE SEMAINE, CHEZ
DANZIGER,

[illegible] Les VICTORIA LAWNS [illegible] Les VICTORIA LAWNS [illegible] Les LAWS VICTORIA [illegible]

Bargains SPÉCIAUX dans les [illegible]

Bargains spéciaux en Bonneterie et en Gants. CHAUSSONS [illegible] BAS [illegible]

Bargains spéciaux en Parasols: Nous vendons les PARASOLS [illegible]

Bargains spéciaux en essuie-mains. Nous vendons les ESSUIE-MAINS [illegible]

Nous avons reçu, cette semaine:
500 Tournures.
[illegible]

N'oubliez pas les bargains spéciaux, cette semaine, AUX MAGASINS DE
DANZIGER.
No 162 de la rue du Canal, entre Bourgogne et Rampart, ET Nos 230 et 232 de la rue Royale, coin St-Philippe.
4 août—1

LOUIS GRUNEWALD,
AU GRUNEWALD HALL.
Seul dépôt, au Sud, des célèbres Pianos de PLEYEL, WOLFF & CO. de Paris. Importés directement de la fabrique.
Agent général pour la vente des fameux Pianos STEINWAY, CHICKERING, HAINES, WEBER, STEINMAYER ET KNABE,—pianos à queue, de salon.
Qui se vendent payables mensuellement, à des conditions faciles, ou aux plus bas prix au comptant.
Je ne vends que des Pianos et des Orgues de premier ordre, [illegible] garantis, et à des prix aussi bas [illegible] LEURS MATÉRIAUX et le meilleur travail. Entrepôt au GRUNEWALD HALL. Nos. 14, 16, 18, 20 et 22 de la rue Baronne.

A. BONNET. WM. FRANTZ. H. OPITZ.
A. BONNET & CIE.,
65 rue Royale 65
INFORMENT leurs clients qu'ils ont un magasin [illegible] [illegible] et qu'ils [illegible] MM. Frantz et Opitz, les deux associés de la maison, [illegible] S'occupant de toutes les réparations et commandes de bijoux [illegible]

Bureaux de la compagnie d'assurance du People de la Nlle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 4 août 1876.—Le [illegible] juillet 1876, à l'assemblée annuelle des actionnaires, les directeurs suivants ont été élus pour l'année courante:

JNO. WILSON,	F. JAUFROID,
R. M. DAVIS,	J. SAMBOLA,
ERNEST PRAGST,	M. MELLINGER,
F. SANCHO,	M. ARACAL,
THEO. I. SUGG,	JOSEPH DAVID,
A. D. FINLAY,	R. C. PITCHER,
WM. FAGAN,	J. J. REIFS,
F. AUFMKOLK,	A. MENDOLA,
A. HABEK,	S. M. MILLER,
DAVID HUGHES,	H. SCHREIDER,
M. POPOVICH,	GEO. ELLIS,
	B. SALOY.

Et le 1er du courant, à une réunion des Directeurs, Mr ERNEST PRAGST a été élu président, Mr JNO. WILSON vice-président et Mr F. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
F. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
4 août—3j

Germania Insurance Company,
Bureaux No 124 de la rue de la Commune.
NOUVELLE-ORLÉANS.
Incorporée en 1866.
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.
H. ZUBERBIER, Président, PH. W. DIELMAN, Vice-Président, EMIL MAIER, Secrétaire, H. KNOTZSCH, Inspecteur.
6août—6mlaujanv

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis.
Nlle-Orléans, 5 août 1876.
AVIS est donné, d'après les instructions [illegible] JOHN H. BEBAUX, [illegible] JULIEN NEVILLE, receveur.
5août—4,11,25,w.

Champagne Roederer.
100 caisses Champagne Roederer. [illegible]
20 caisses Bitters [illegible] Muscadine [illegible]
Au débarquement et à vendre par J. B. SOLARI & SONS, 75 rue du Camp et 69 rue Royale.
6 août—1 f.

A Vendre
POUR cause de décès, le marché privé de feu LOUIS ST-ILLAIRE [illegible]
6 août—2f

A vendre,
50 Caisses "Sazerac Impérial". Par JOSE BARBA, No [illegible] rue Vieille-Levée.
6 août—5

ECOLE D'ACCOUCHEMENT DU MISSOURI
ST-LOUIS, MISSOURI.
Maladies des femmes et des enfants.
LE cours régulier commencera le 1 septembre. [illegible]
A. F. [illegible], Président [illegible] Mrs. SOPHIA SCHNEIDER, accoucheuse [illegible] W. C. RICHARDSON, [illegible]
20 juillet—3 D.

A louer.
L'ETAGE supérieur de la bâtisse [illegible] rue [illegible] A. CHIGIZOLA, No [illegible]

Avis.
L. [illegible] A. TEURLINGS [illegible]

CHAS. [illegible] KELLS
M. VIRET,
[illegible]

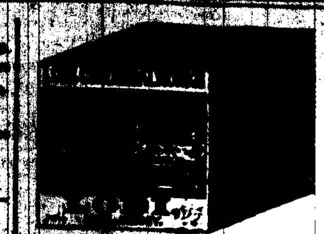

LES
Négociants-Commissionnaires
Garantissent leurs ventes [illegible] voyant à temps, à
Leurs planteurs [illegible]
AU
DESTRUCTEUR DE
VERS A COTON,
du TEXAS:
Poison certain contre les chenilles.

UNE LIVRE
Suffit pour quatre arpents.
Demandez les brochures.
Un escompte libéral est fait au commerce.

A vendre par
H. J. RIVET,
AGENT-GÉNÉRAL EN LOUISIANE.
Pharmacien et Droguiste.
Marchand de
DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, BANDAGES HERNIAIRES, ET PARFUMERIE.
Importateur de
MÉDICAMENTS FRANÇAIS.
Propriétaire du Célèbre Amer Peychaud.
DIPLÔMÉ ET MÉDAILLÉ DÉCERNÉS PAR
LES FOIRES DE L'ÉTAT de la
LOUISIANE,
1870 et 1871.
Les ordres de la campagne sont [illegible] promptement remplis.
PRIX MODÉRÉS.
58 rue de Chartres, et 36 rue Bienville.
[illegible]

IMMENSES ATTRAITS
EN MARCHANDISES SÈCHES
CETTE SEMAINE [illegible]
PEPIN & BROUSSARD,
158 rue du Canal 158
[illegible]
Au prix et au-dessous du prix coûtant.
[illegible]
Nouvellement reçues:
[illegible]
Pepin & Broussard.

[illegible] ODELL & WRIGHT,
ODELL & WRIGHT,
[illegible] PEAUX ET DE LAINE.
[illegible] Les EXPÉDITIONS de MOUSSE [illegible]

A Louer. [illegible]

Avis spécial. [illegible]

Département des Améliorations. [illegible]

Avis aux Contribuables. [illegible]

Aux fabricants de Cigares. [illegible]

Institution de Mlle Dufresne. [illegible] PAR MLLE SUZANNE LAUBRY [illegible]

HOTEL [illegible] RUE VIEILLE-LEVÉE [illegible]

GRANDE ASSEMBLÉE
RATIFICATION
Parti Démocrate-Conservateur de la Louisiane,
JEUDI, 10 AOUT 1876
Sur la Place Lafayette,
[illegible] W. PATTON, [illegible]

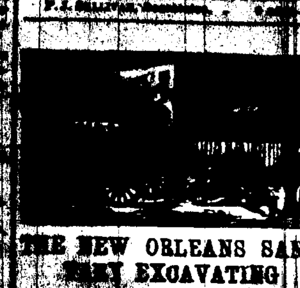

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.
[illegible]
BAS PRIX
[illegible]

LOUISIANA EQUITABLE
LIFE
Insurance Company,
Coin Carondelet et Gravier.
[illegible]

HOME
INSURANCE COMPANY
Compagnie établie en 1850.
RÉORGANISÉE,
avec une nouvelle charte, en
1876.
Capital - - - - $400,000
[illegible]

PHARMACIE FRANÇAISE,
A. CARROUCHE,
[illegible]

Ambassade. "AU BLUE HOUSE." [illegible] DIMANCHE, 6 AOUT, 1876 [illegible]

COLLÉGE ST-VINCENT. [illegible]

Nouvelle [illegible]

$35,000
De Diamants, Montres, Bijoux et Chaînes en or,
AUX PRIX COUTANTS, AU COMPTANT SEULEMENT,
Durant trente jours à dater du 27 Juillet.

C'est, positivement, une VENTE faite AUX PRIX COUTANTS dans le but de réduire le stock.
Dans quelques cas, les articles seront offerts AU-DESSOUS DES PRIX COUTANTS. [illegible]
Chaque article est garanti.

A. M. HILL, Bijoutier,
Au No. 86 de la rue St. Charles, coin Commercial Place, NOUVELLE-ORLÉANS.
7 juil—

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
[illegible]

P. E. SARRAZIN,
279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital.
A [illegible]
Manufacture de Tabac à fumer, [illegible] à la vapeur.
[illegible]
Grand assortiment de pipes [illegible]

J. MANDIN & Cie.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur [illegible] Nouvelle-Orléans.
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT
[illegible]

FINE COGNAC.
WINES, OLIVE OIL
[illegible]
MERCIER & DE GREY, Sole Agents, 48 Decatur [illegible]

A. W. MOFFETT & CO.,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.
[illegible]

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.
[illegible]

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
[illegible]

Hôtels, Restaurants, &c.
HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.
[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]

AUGUSTE'S
[illegible]

BOIS CHARPENTE
AU MOULIN "STAR,"
[illegible] NICHOLAS COBURN.

E. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC
[illegible] NOUVELLE-ORLÉANS.

Demande de travailleurs. [illegible] LUCIUS W. MILLER. [illegible]

LAURENT LAGASSAGNE. [illegible]

Tabac à fumer et à priser,
[illegible] MM. Gruppet & Schneider, [illegible]

[illegible] QUINCAILLERIE & BOIS. [illegible]